Envoyé en préfecture le 06/02/2026
Reçu en préfecture le 06/02/2026
Publié le
ID : 056-215600362-20260202-CM0202267-DE

COMMUNE DE CAUDAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 28
Nombre de présents : 23
Nombre de procurations : 5
Nombre de votants : 28
Date de la convocation : 26 janvier 2026
Date de publication : 3 février 2026

L'an deux mille vingt-six
Le deux février, à 18 heures 30
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Fabrice VELY, maire.

ETAIENT PRESENTS :

Christophe ALLAIN – Pascale AUDOIN – Olivier BENGLOAN – Charlotte CARO – Laure CORDEROCH – Déborah DEFOSSEZ – Martine DI GUGLIELMO – Richard DUMONT – Valérie DUPRE – Jean-Michel EVANNO – François EZANNO – Isabelle GESREL – Marie-Pierre LE CHEVILLER – Marcel LE HELLAYE – Philippe LE HEN – Claude LE QUELLENEC – Sandrine LE ROUX – Hélène LEFORT – André LOMENECH – Jérôme ROUILLON – Laure SIMON – Jean-Yves SINQUIN – Fabrice VELY

ETAIENT ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

- Vincent LE HUITOUX à Jérôme ROUILLON
- Marcel TALVAS à André LOMENECH
- Jocelyne LE SAEC à Martine DI GUGLIELMO
- Coralie COUGOULAT à Hélène LEFORT
- Jérôme FALQUERO à François EZANNO

Madame Charlotte CARO a été désignée, à l'ouverture de la séance, secrétaire par 27 voix pour et 1 abstention.

VEGETALISATION DES COURS D'ECOLE – MARCHES DE TRAVAUX – AVENANTS (LOTS 1, 2)

Envoyé en préfecture le 06/02/2026
Reçu en préfecture le 06/02/2026
Publié le
ID : 056-215600362-20260202-CM0202267-DE

VEGETALISATION DES COURS D'ECOLE – MARCHES DE TRAVAUX – AVENANTS (LOTS 1, 2)

Dans le cadre des travaux de désimperméabilisation et de végétalisation des cours d'écoles de l'école maternelle Debussy et primaire Jules Verne, le conseil municipal avait approuvé les marchés de travaux suivants :

- lot 1 : terrassement-voirie-signalisation avec la société EUROVIA pour un montant de 538 685,50 € HT (offre de base de 524 230,50 € HT et PSE1 de 14 555 € HT),
- lot 2 : espaces verts et mobilier avec la société Golfe Bois Création pour un montant de 365 909,82 € HT (offre de base de 323 924,57 € HT, PSE1 de 23 710,05 € HT et PSE2 de 18 275,20 € HT),
- lot 3 : Jeux avec la société SDU pour un montant de 125 226,76 € HT.

Suite à l'exécution des travaux, il est proposé au conseil municipal d'approuver un avenant n°1 pour les lots 1 et 2 :

- lot 1 : terrassement-voirie-signalisation la société EUROVIA :
  - montant du marché initial : 538 685.50 € HT
  - montant de l'avenant n°1 : 3 256.90 € HT
  - montant total du marché : 541 942.40 € HT

- lot 2 : espaces verts et mobilier société Golfe Bois Création :
  - montant du marché initial : 365 909.82 € HT
  - montant de l'avenant n°1 : 12 128.13 € HT
  - montant total du marché : 378 037.95 € HT

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
Décide, à l'unanimité :

- d'approuver les projets d'avenant aux marchés de travaux décrits ci-dessus et annexés à la présente délibération,

- d'autoriser Monsieur le Maire à l'effet de signer les avenants correspondants.

Pour copie conforme,



Le Maire,

Fabrice VELY